

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00339

Numéro SIREN : 494 320 179

Nom ou dénomination : ClamInvest

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2022 sous le numéro de dépôt 5673

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 64 Avenue du Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET* 4 9 4 3 2 0 1 9 0 0 0 3 4		Néant *	
		Exercice N clos le 31/12/2021	
		Net	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AC	
	Frais de développement *	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AG	37 234
	Fonds commercial (1)	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM	
	Terrains	AO	
	Constructions	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	403 339
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	19 891 926	
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD	663 654	
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières *	BH	3 668 612	
TOTAL (II)		BJ	24 664 734
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		BL	
		BN	
		BP	
		BR	
		BT	
		BV	
		BX	19 468
		BZ	3 219 339
		CB	
		CD	3 243 540
ACTIF CIRCULANT		CE	270 540
		CG	1 039 324
		CH	10 824
		CJ	7 532 494
		CW	
		CM	
		CN	
		CO	32 197 229
		IA	766 995
			31 430 234
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BM	
	En cours de production de biens	BO	
	En cours de production de services	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BS	
	Marchandises	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	19 468
	Autres créances (3)	CA	3 219 339
	Capital souscrit et appelé, non versé	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CE	2 972 999
Disponibilités	CG	1 039 324	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	10 824	
TOTAL (III)		CJ	7 532 494
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	32 197 229
		IA	766 995
			31 430 234
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			415
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2022

Désignation de l'entreprise		CLAHINVEST SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 870 420)			DA	8 870 420	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	9 214 555	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	332 327	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ 1 233)			DG	8 703 731	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	341 984	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	27 962 116	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	2 999 980	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	64 512	
	Dettes fiscales et sociales			DY	104 805	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	263 726	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 433 023		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	35 094	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	31 430 234		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 433 023
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS		Exercice N				Néant ☐	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	847 005	FH		FI	847 005
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	847 005	FK		FL	847 005
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	130
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	847 136
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	440 473
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 594
	Salaires et traitements*					FY	313 122
	Charges sociales (10)					FZ	33 830
	DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*			GA	44 651
			- dotations aux provisions			GB	
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations					GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	146
	Autres charges (12)					GF	901 316
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(54 680)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	194 462
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	72 715
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	107 921
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	64 564
	Différences positives de change					GN	2 022
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	93 964
Total des produits financiers (V)						GP	536 648
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	35 775
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 135
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	45 910
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	490 739
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	436 059

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 545
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 545
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	497
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	31 218
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31 715
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 170)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 835
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 401 329
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 059 246
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	341 084
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	347 005
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	5 030
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	139	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions Immobilisations Corporelles		31 218	17 545
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	7 234	KE		KF	30 000
CORP	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	49 447	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	157 815	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	237 754	LC		LD	12 346
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	445 015	LO		LP	12 346	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	17 362 721	8V		8W	2 529 205
Autres titres immobilisés				1P	645 942	1R		1S	20 520		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 716 374	1U		1V	1 084 014		
TOTAL IV				LQ	21 725 037	LR		LS	3 633 730		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	22 177 285	ØH		ØJ	3 676 076		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	37 234		
CORP	Terrains			IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	49 447		
		Matériel de transport		IV		MP	47 057	MQ	110 758		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	6 996	MT	243 103		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE			
	TOTAL III		IV		NG	54 053	NH	403 308	NI		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	19 891 926	ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B	2 798	2C	663 654	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	1 131 776	2F	3 668 612	2G			
TOTAL IV		13		NJ	1 134 575	NK	24 224 192	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	1 188 627	ØL	24 664 734	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS										Néant ☐ *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	7 234	PF		PG		PH	7 234			
TOTAL I			RK	7 234	RM		RN		RO	7 234			
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	23 036	QE	5 290	QF		QG	28 326			
	Matériel de transport		QH	35 807	QI	22 152	QJ	16 156	QK	41 803			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	89 428	QM	17 209	QN	4 804	QO	101 834			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	148 271	QV	44 651	QW	20 960	QX	171 962			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ON	155 505	OP	44 651	OQ	20 960	OR	179 196			
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO	
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		CLAMINVEST SAS		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	
	- financières	UG	35 775	UH	64 564
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS

[illegible]

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS

[illegible]

•

Désignation de l'entreprise

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 669 612	UV		UW	3 669 612				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	19 469		19 469						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	269		269						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 969		9 969					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	3 113 586		3 113 586						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	95 517		95 517						
	Charges constatées d'avance	VS	10 924		10 409			415			
	TOTAUX		VT	6 918 243	VU	3 249 216	VV	3 669 027			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	64 512		64 512						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 925		9 925						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 500		28 500						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	52 787		52 787						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 401		9 401						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 193		4 193						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 999 980		2 999 980						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	263 726		263 726						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 433 023	VZ	3 433 023						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 999 980			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA 341 084		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	29 504		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 526		XE 32 030		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW 12		
	Amendes et pénalités	WJ	12	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								17 33 335		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 40 156		
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								WR 494 387		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH 36 560	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								16	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	4 890	XA 92 901		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)	L2		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)	L5	XF
		Société investissements immobiliers (art. 208)			Société investissements immobiliers (art. 208)	K3		Zone de reconstruction de la déense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-1-1 (art. 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quinquedecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH			XG 24 708		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	154 169
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	339 918	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	339 918	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

N° 2058-A-SD

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>CLAMINVEST SAS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	8 2 0
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	(33 099)				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(33 099)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(33 099)		Report à nouveau	ZG					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)				TOTAL II	ZH	(33 099)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	96 154	XQ	97 841			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	255 230			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	37 351			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	443 473			
							YW	2 939			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						9Z	16 655			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YX	19 594			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	169 431			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YZ	95 542			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	234 373			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØS				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ZK	%			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	— Numéro de centre de gestion agréé*				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C, prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0				
							ZR	1			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	339 918	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	36 560	
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	332 856	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	36 560	
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	49432017900034			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1	VEHICULE 11092021	47 057		16 156	30 903		
	2	MAT DE BURE 15112021	4 332		4 332			
	3	MAT DE BURE 15112021	740		422	318		
	4	IMMOB FINAN 24102007						
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	19%	15 % ou 12,8 %	0 %	⑩	
I - Immobilisations *	1	17 545	(13 355)	(13 355)				
	2							
	3		(313)	(313)				
	4	52 794	52 794	16 234			36 560	
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*		16 234				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑪			18 795			36 560		
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫								
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑬								
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

N° 2059-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise : CLAMINVEST SAS				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois 12			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP	8		
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	847 005		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	847 005		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	131		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM	131		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON	14 264		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	329 368		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	13 673		
TOTAL 3				OJ	356 451		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	490 685	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	490 685		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	847 005		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	8		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	1 029 623		
Période de référence		GY	du	01/01/2021	GZ	au	31/12/2021
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OF, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 2 1

N° SIRET 4 3 4 3 2 0 1 7 3 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CLAMINVEST SAS

ADRESSE (voie) 64 Avenue du Maréchal Joffre

CODE POSTAL 60500

VILLE CHANTILLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 177400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NAMANI Prénom(s) JEAN-JACQUES

Nom marital % de détention 95,83 Nb de parts ou actions 1700100

Naissance : Date 26021971 N° Département 92 Commune BOULOGNE BILLAN Pays FR

Adresse : N° 34A Voie AVENUE DE MONTMORENCY

Code Postal 60500 Commune CHANTILLY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 4 9 4 3 2 0 1 7 9 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CLAMINVEST SAS

ADRESSE (voie) 64 Avenue du Maréchal Joffre

CODE POSTAL 60500

VILLE CHANTILLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

9

Forme juridique	SAS	Dénomination	CLAMIMMO	N° SIREN (si société établie en France)	5 0 1 1 2 0 4 3 9	% de détention	10
Adresse :	N° 64	Voie	AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	Code Postal	60500	Commune	CHANTILLY
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	STOCKCORP	N° SIREN (si société établie en France)	7 5 1 0 2 5 8 0 0	% de détention	31,7
Adresse :	N° 3	Voie	AVENUE DES CHARMES - PARC TECHNOLOGIQUE D'ALATA	Code Postal	60100	Commune	CREIL
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	MIRAGE	N° SIREN (si société établie en France)	4 2 1 5 3 1 7 2 4	% de détention	100
Adresse :	N° 64	Voie	AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	Code Postal	60500	Commune	CHANTILLY
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	RIVALDI EXPANSION	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 3 3 6 7 7 4 5	% de détention	100
Adresse :	N° 64	Voie	AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	Code Postal	60500	Commune	CHANTILLY
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	VESTINVEST	N° SIREN (si société établie en France)	5 3 9 3 2 3 5 9 2	% de détention	37,53
Adresse :	N° 38	Voie	AVENUE DE BOBIGNY	Code Postal	93130	Commune	NOISY LE SEC
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOCIETE CANTILIENNE DE PARTICIPATIONS	N° SIREN (si société établie en France)	2 2 3 5 2 1 9 2 7	% de détention	85
Adresse :	N° 64	Voie	AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	Code Postal	60500	Commune	CHANTILLY
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	AUMALE DEVELOPPEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	8 3 1 9 3 4 7 3 2	% de détention	70
Adresse :	N° 64	Voie	AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	Code Postal	60500	Commune	CHANTILLY
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	JB DEVELOPPEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 2 6 0 6 3 6 6	% de détention	20
Adresse :	N° 53	Voie	RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN	Code Postal	75009	Commune	PARIS
				Pays	FR		

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CLAMINVEST SAS

Forme juridique	SAS	Dénomination	LE CRI DU RADIS
N° SIREN (si société établie en France)	492941901	% de détention	100
Adresse :	N° 64	Voie	AVENUE DU MARÉCHAL JOFFRE
	Code Postal 60500	Commune	CHANTILLY
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le 01/01/2021	et clos le 31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
CLAMINVEST SAS 64 Avenue du Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY FRANCE	64 Avenue du Maréchal Joffre 60500 CHANTILLY
SIRET 49432017900034	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/2017

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	301 793	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	39 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	36 560
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 17
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	SAS CLAMINVEST 64 AV DU MARECHAL JOFFRE 60500 CHANTILLY
Tél :	Tél : 03.75.19.00.42
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 04/05/2022 Lieu : CHANTILLY
	Qualité : DIRIGEANT
	Nom du signataire : M TILMANT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2022)

Si déposé néant, cochez la case ☒

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069-RCI-SD

Néant		PME au sens communautaire	X
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
MEC		3 019	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		5 030	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME.			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-32 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

*Certifié
conforme*

"CLAMINVEST"

Société par actions simplifiée au capital de 8.870.420 euros

Siège social : CHANTILLY (60500) - 64, avenue du Maréchal Joffre

RCS COMPIEGNE 494 320 179

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 mai 2022

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt deux, le dix sept mai, à 8 heures, les associés de la société CLAMINVEST (ci-après la "**Société**"), société par actions simplifiée au capital de 8 870 420 euros divisé en 1 774 084 actions de 5 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à CHANTILLY (60500) – 64, avenue du Maréchal Joffre, identifiée au système SIREN sous le numéro RCS 494 320 179, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social de la Société, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Jean Jacques NAMANI en sa qualité de Président de la Société.

~~La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, absente, est excusée.~~

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de la Société, permet de constater que tous les associés sont présents [ou représentés].

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée, étant composée de la totalité des associés peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Présentation du rapport du Président ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Approbation des conclusions du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- Quitus à consentir au Président de la Société pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Délégation de pouvoirs à donner en vue des formalités.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie des convocations adressées aux associés et au Commissaire aux Comptes ;
- les statuts de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les rapports du Commissaire aux Comptes et le texte des résolutions proposées ont été communiqués ou mis à la disposition des associés et qu'il a été répondu aux demandes de renseignements des associés conformément aux statuts.

L'Assemblée Générale donne acte à Monsieur le Président de cette déclaration.

Monsieur le Président précise qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part de l'Assemblée.

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du Président ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par un associé.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ses rapports, tels qu'ils lui ont été présentés par le Président.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise des informations relatives aux dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au titre de l'article 39.4 du code général des impôts figurant dans le rapport de gestion,

- (i) prend acte de l'absence de dépenses et charges somptuaires non déductibles au cours de l'exercice écoulé, et
- (ii) approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du Code Général des Impôts), lequel s'est élevé à 29 504 € au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, laquelle s'élève à un montant de 341 083,66 €, de la manière suivante :

- Au compte réserve spéciale créateur constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI, concernant l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants, la somme de... 7 730 €
- Au compte réserve légale, la somme de 54 714,81 €
- Au compte autres réserves, la somme de 278 638,85 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

En application des dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne au Président de la Société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

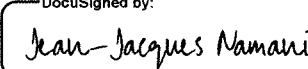
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Jean Jacques NAMANI

DocuSigned by:

86EAB1A4A7A045F...



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

Claminvest S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Claminvest S.A.S.

64, avenue du Maréchal Joffre
60500 - Chantilly

Ce rapport contient 14 pages

Référence : ALS-LAD

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
2 allée de la forêt d'Halatte
Bâtiment Alatum 2
60100 Creil
France

Téléphone : +33 (0)03 44 55 97 00
Télécopie : +33 (0)03 44 55 37 82
Site internet : www.kpmg.fr

Claminvest S.A.S.

Siège social : 64, avenue du Maréchal Joffre
60500 - Chantilly
Capital social : € 8 870 420

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Claminvest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, qui selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président adressé aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Claminvest S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
17 mai 2022

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Creil, le 17 mai 2022

KPMG S.A.

2022.05.1

7 11:09:30

+02'00'

Alain Sanchez
Associé

Bilan Actif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 04/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	37 234	7 234	30 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	37 234	7 234	30 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	403 308	171 962	231 346	296 744
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	403 308	171 962	231 346	296 744
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	19 891 926	190 000	19 701 926	17 172 721
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	663 654	127 258	536 396	524 317
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 668 612		3 668 612	3 716 374
TOTAL immobilisations financières :	24 224 192	317 258	23 906 934	21 413 411
ACTIF IMMOBILISÉ	24 664 734	496 455	24 168 280	21 710 155
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	19 468		19 468	271 530
Autres créances	3 219 339		3 219 339	2 641 572
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 238 807		3 238 807	2 913 102
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 243 540	270 540	2 972 999	3 053 419
Disponibilités	1 039 324		1 039 324	4 368 799
Charges constatées d'avance	10 824		10 824	5 956
TOTAL disponibilités et divers :	4 293 688	270 540	4 023 147	7 428 174
ACTIF CIRCULANT	7 532 494	270 540	7 261 954	10 341 276
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

32 197 229

766 995

31 430 234

32 051 431

Bilan Passif

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 04/05/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 8 870 420	8 870 420	8 870 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 214 555	9 214 555
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	832 327	832 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 703 730	8 736 828
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	341 084	(33 098)
TOTAL situation nette :	27 962 116	27 621 032
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	27 962 116	27 621 032
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		538
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 999 980	3 995 202
TOTAL dettes financières :	2 999 980	3 995 740
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 512	47 620
Dettes fiscales et sociales	104 805	114 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	263 726	253 367
TOTAL dettes diverses :	433 043	415 010
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	3 433 023	4 410 749
Ecarts de conversion passif	35 094	19 649
TOTAL GÉNÉRAL	31 430 234	32 051 431

Compte de Résultat (Première Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 04/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	847 005		847 005	543 388
Chiffres d'affaires nets	847 005		847 005	543 388
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				2 508
Autres produits			131	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			847 136	545 901
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			440 473	224 281
TOTAL charges externes :			440 473	224 281
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			19 594	16 327
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			313 122	321 963
Charges sociales			83 830	97 133
TOTAL charges de personnel :			396 952	419 096
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			44 651	56 199
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			44 651	56 199
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			146	32
CHARGES D'EXPLOITATION			901 816	715 935
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(54 680)	(170 034)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CLAMINVEST SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 04/05/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(54 680)	(170 034)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	194 462	101 894
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	73 715	20 116
Autres intérêts et produits assimilés	107 921	55 331
Reprises sur provisions et transferts de charges	64 564	34 108
Différences positives de change	2 022	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	93 964	
	536 648	211 449
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	35 775	72 629
Intérêts et charges assimilées	10 135	9 903
Différences négatives de change		2 092
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	45 910	84 624
RÉSULTAT FINANCIER	490 739	126 825
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	436 059	(43 209)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		311
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 545	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	17 545	311
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	497	1 060
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 218	9 527
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	31 715	10 587
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14 170)	(10 276)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	80 805	(20 387)
TOTAL DES PRODUITS	1 401 329	757 661
TOTAL DES CHARGES	1 060 246	790 759
BÉNÉFICE OU PERTE	341 084	(33 098)

CLAMINVEST SAS

ANNEXE COMPTABLE **Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021**

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 31 430 233,64 €, et le compte de résultat, faisant apparaître un bénéfice de 341 083,66 €.

Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute des titres de participation des sociétés filiales et des titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode CUMP.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	7 234,00			7 234,00
Marque	-	30 000,00		30 000,00
Agencements instal	49 446,54			49 446,54
Matériel de transport	157 814,50		47 056,50	110 758,00
Matériel de bureau	74 819,87	12 346,13	5 121,38	82 044,62
Mobilier de bureau	55 291,26		1 875,00	53 416,26
Mécénat	107 642,56			107 642,56
Titres de participation	17 362 720,62	2 529 205,60		19 891 926,22
Autres titres immobilisés	645 941,95	20 510,32	2 798,40	663 653,87
Autres immos financières	3 694 140,15	1 053 248,40	1 101 010,16	3 646 378,39
Dépôts	22 233,87			22 233,87
Immos en cours	-			-
TOTAL	22 177 285,32	3 645 310,45	1 157 861,44	24 664 734,33

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	7 234,00	-	-	7 234,00
Agencements instal	23 035,84	5 290,09	-	28 325,93
Matériel de transport	35 807,03	22 151,60	16 156,07	41 802,56
Matériel de bureau	60 845,61	11 204,27	4 803,54	67 246,34
Mobilier de bureau	28 582,22	6 005,21	-	34 587,43
TOTAL	155 504,70	44 651,17	20 959,61	179 196,26

2.4. Actif circulant

L'actif circulant incorpore à hauteur de 39 819.13 € des intérêts sur compte courant d'associés.

2.4. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	3 668 612,26	3 668 612,26
Clients douteux ou litigieux		
Créances clients et comptes rattachés	19 467,70	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Personnel et comptes rattachés	268,00	
Organismes sociaux		
Groupe et associés	3 113 585,87	
Etat et collectivités publiques	9 968,27	
Autres créances	95 516,85	
Charges constatées d'avance	10 824,08	414,61
TOTAL	6 918 243,03	3 669 026,87

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres :		Mouvements		Total en fin d'exercice
Parts sociales		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00			1 774 084,00
valeur nominale	5,00			5,00
Montant	8 870 420,00			8 870 420,00

	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux propres au début de l'exercice	27 621 032	
Résultat de l'exercice		341 084
Position fin de l'exercice		27 962 116

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 512,03	
Personnel et comptes rattachés	38 424,87	
Dettes fiscales et sociales	66 380,61	
Groupes et associés	2 999 979,99	
Autres dettes	263 725,98	
Produits constatés d'avance		
TOTAL	3 433 023,48	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	-			-
Titres de participations	190 000,00	-	-	190 000,00
Immobilisations financières	121 625,30	5 633,04	-	127 258,34
Autres prov. dépréciation	304 962,47	30 142,20	64 564,19	270 540,48
Prov. Dépréciation clients	-			-
TOTAL	616 587,77	35 775,24	64 564,19	587 798,82

dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	35 775,24	64 564,19
----------------------------	--	-----------	-----------

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	67 443,40
Clients, factures à établir	-
Etats, collectivités	-
Organismes sociaux	-
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	39 819,13
TOTAL	107 262,53

4.2. Avoirs à établir

Néant.

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	10 824,08		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	42 085,80
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	6 240,00
Personnel, autres charges à payer	-
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	2 030,00
Organismes sociaux, charges diverses à payer	2 377,22
Etat, charges à payer	3 806,00
Divers charges à payer	259,63
Intérêts courus à payer	-

4.6. Produits constatés d'avance

Néant.

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2021)
Participations de plus de 10% du capital détenu				
CLAMIMMO SAS	102 750	5 123 303	10,00%	1 800 626
STOKOCORP	96 012 304	(14 275 063)	31,70%	313 960
MIRAGE	90 000	(208 791)	100,00%	101 765
RIVALDI EXPANSION	100 000	257 461	100,00%	(7 062)
VESTINVEST	3 000	1 026 322	37,53%	306 955
STE CANTILIENNE DE PARTICIPATIONS	50 000	42 371	85,00%	(20 105)
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	536 578	70,00%	74 998
LE CRI DU RADIS	10 000	12 000	100,00%	164 672
JB DEVELOPPEMENT	1 008 150	1 964 725	20,00%	1 643 289

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernant des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	3 635 712,99	
MIRAGE	69 237,44	
VESTINVEST	242 449,10	
STE CANTILIENNE DE PARTICIPATIONS	523 093,00	
AUMALE DEVELOPEMENT	2 284 117,23	
FINANCIERE NAMANI	61,56	
TOTAL	6 754 671,32	-

4.11. Abandon de créance

Le solde des abandons de compte courant consentis par la société CLAMINVEST SAS à la société CLAMIMMO SAS, assortis d'une clause « de remboursement en cas de retour à meilleur fortune », s'élève à la somme de 270 000€, savoir :

- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2011 : 200 000 €
- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2012 : 70 000 €

4.12. Ecarts de conversion

Des opérations en devises figurent dans les soldes des comptes financiers en fin d'exercice. Des écarts de conversion ont été constatés.

Nature	Pertes de change	Gains de change
Valeurs mobilières de placement	-	35 094,29
Disponibilités	-	-
TOTAL	-	35 094,29

4.13. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen

Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié moyen de la Société s'élevait à 8 personnes contre 7 personnes au titre de l'exercice précédent.

Intégration fiscale

La société CLAMINVEST, société mère, fait partie du groupe intégré fiscalement constitué avec ses filiales, SAS MIRAGE, SAS RIVALDI EXPANSION depuis le 01/01/17.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement pris en matière de retraite

Hors dirigeants, le personnel de CLAMINVEST a moins de 5 ans d'ancienneté. Compte tenu du caractère non significatif de l'engagement de retraite, il n'a pas été calculé et provisionné.

*Carla Bric
conforme*

ANNEXE COMPTABLE
Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Cette annexe complète et commente l'information fournie par le bilan, dont le total s'élève à 31 430 233,64 €, et le compte de résultat, faisant apparaître un bénéfice de 341 083,66 €. Ces trois documents (bilans, compte de résultat et annexe) forment un tout indissociable appelé « comptes annuels ».

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes comptables

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- importance relative,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.3. Méthodes des coûts historiques

~~La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.~~

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valeur brute des titres de participation des sociétés filiales et des titres immobilisés figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode CUMP.

2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1. Eléments de l'actif immobilisé

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les éléments de l'actif immobilisé sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction des possibilités offertes par la réglementation fiscale.

La durée d'amortissement des biens a été définie en fonction de leur durée de vie, à savoir :

Nature des immobilisations	Mode (L/D)	Durée (AN)
Logiciels	L	1
Matériel de transport	L	5
Matériel de bureau	L ou D	3 à 4
Mobilier de bureau	L	10

2.2. Variation des montants bruts

Actif immobilisé Valeurs brutes	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciels	7 234,00			7 234,00
Marque	-	30 000,00		30 000,00
Agencements instal	49 446,54			49 446,54
Matériel de transport	157 814,50		47 056,50	110 758,00
Matériel de bureau	74 819,87	12 346,13	5 121,38	82 044,62
Mobilier de bureau	55 291,26		1 875,00	53 416,26
Mécénat	107 642,56			107 642,56
Titres de participation	17 362 720,62	2 529 205,60		19 891 926,22
Autres titres immobilisés	645 941,95	20 510,32	2 798,40	663 653,87
Autres immos financières	3 694 140,15	1 053 248,40	1 101 010,16	3 646 378,39
Dépôts	22 233,87			22 233,87
Immos en cours	-			-
TOTAL	22 177 285,32	3 645 310,45	1 157 861,44	24 664 734,33

2.3. Variation des amortissements

Amortissements	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Logiciel	7 234,00	-	-	7 234,00
Agencements instal	23 035,84	5 290,09	-	28 325,93
Matériel de transport	35 807,03	22 151,60	16 156,07	41 802,56
Matériel de bureau	60 845,61	11 204,27	4 803,54	67 246,34
Mobilier de bureau	28 582,22	6 005,21	-	34 587,43
TOTAL	155 504,70	44 651,17	20 959,61	179 196,26

2.4. Actif circulant

L'actif circulant incorpore à hauteur de 39 819,13 € des intérêts sur compte courant d'associés.

2.4. Créances à plus d'un an

Créances	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Immobilisations financières	3 668 612,26	3 668 612,26
Clients douteux ou litigieux		
Créances clients et comptes rattachés	19 467,70	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Personnel et comptes rattachés	268,00	
Organismes sociaux		
Groupe et associés	3 113 585,87	
Etat et collectivités publiques	9 968,27	
Autres créances	95 516,85	
Charges constatées d'avance	10 824,08	414,61
TOTAL	6 918 243,03	3 669 026,87

3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1. Capital social

Catégories de titres : Parts sociales		Mouvements		Total en fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Nombre	1 774 084,00			1 774 084,00
valeur nominale	5,00			5,00
Montant	8 870 420,00			8 870 420,00

	31/12/2020	31/12/2021
Capitaux propres au début de l'exercice	27 621 032	
Résultat de l'exercice		341 084
Position fin de l'exercice		27 962 116

3.2. Dettes à plus d'un an

Dettes	Montant au bilan	dont à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 512,03	
Personnel et comptes rattachés	38 424,87	
Dettes fiscales et sociales	66 380,61	
Groupes et associés	2 999 979,99	
Autres dettes	263 725,98	
Produits constatés d'avance		
TOTAL	3 433 023,48	-

3.3. Provisions

Nature des provisions	au début l'exercice	Augmentation	Diminutions	à la clôture de l'exercice
Prov. Risques et charges	-			-
Titres de participations	190 000,00	-	-	190 000,00
Immobilisations financières	121 625,30	5 633,04	-	127 258,34
Autres prov. dépréciation	304 962,47	30 142,20	64 564,19	270 540,48
Prov. Dépréciation clients	-			-
TOTAL	616 587,77	35 775,24	64 564,19	587 798,82
dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles	35 775,24	64 564,19	

4. PRECISIONS SUR CERTAINES RUBRIQUES

4.1. Produits à recevoir

La récapitulation, par nature, des produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Intérêts courus à recevoir (immobilisations financières)	67 443,40
Clients, factures à établir	-
Etats, collectivités	-
Organismes sociaux	-
Intérêts courus à recevoir (comptes courants)	39 819,13
TOTAL	107 262,53

4.2. Avoirs à établir

Néant.

4.3. Avoirs à recevoir

Néant.

4.4. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	d'exploitation	financières	exceptionnelles
	10 824,08		

4.5. Charges à payer

Charges à payer par nature de dettes	Montant au bilan
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	42 085,80
Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	6 240,00
Personnel, autres charges à payer	-
Personnel, dettes provisionnées pour charges sur congés à payer	2 030,00
Organismes sociaux, charges diverses à payer	2 377,22
Etat, charges à payer	3 806,00
Divers charges à payer	259,63
Intérêts courus à payer	-

4.6. Produits constatés d'avance

Néant.

4.7. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

4.8. Filiales et participations

Renseignements	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice (31/12/2021)
Participations de plus de 10% du capital détenu				
CLAMIMMO SAS	102 750	5 123 303	10,00%	1 800 626
STOKOCORP	96 012 304	(14 275 063)	31,70%	313 960
MIRAGE	90 000	(208 791)	100,00%	101 765
RIVALDI EXPANSION	100 000	257 461	100,00%	(7 062)
VESTINVEST	3 000	1 026 322	37,53%	306 955
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	50 000	42 371	85,00%	(20 105)
AUMALE DEVELOPPEMENT	100 000	536 578	70,00%	74 998
LE CRI DU RADIS	10 000	12 000	100,00%	164 672
JB DEVELOPPEMENT	1 008 150	1 964 725	20,00%	1 643 289

4.9. Consolidation

La société et ses filiales ne remplissent pas les critères nécessitant une présentation consolidée des comptes.

4.10. Centralisation des postes du bilan

Les créances ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif concernent des entreprises liées ou en participation pour les opérations suivantes :

Postes concernés	Autres créances	Emprunts et dettes financières divers
	Montant	Montant
CLAMIMMO	3 635 712,99	
MIRAGE	69 237,44	
VESTINVEST	242 449,10	
STE CANTILIEENNE DE PARTICIPATIONS	523 093,00	
AUMALE DEVELOPEMENT	2 284 117,23	
FINANCIERE NAMANI	61,56	
TOTAL	6 754 671,32	-

4.11. Abandon de créance

Le solde des abandons de compte courant consentis par la société CLAMINVEST SAS à la société CLAMIMMO SAS, assortis d'une clause « de remboursement en cas de retour à meilleur fortune », s'élève à la somme de 270 000€, savoir :

- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2011 : 200 000 €
- Abandon de compte courant consenti au cours de l'exercice 2012 : 70 000 €

4.12. Ecart de conversion

Des opérations en devises figurent dans les soldes des comptes financiers en fin d'exercice. Des écarts de conversion ont été constatés.

Nature	Pertes de change	Gains de change
Valeurs mobilières de placement	-	35 094,29
Disponibilités	-	-
TOTAL	-	35 094,29

4.13. Parts bénéficiaires

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Effectif moyen

Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié moyen de la Société s'élevait à 8 personnes contre 7 personnes au titre de l'exercice précédent.

Intégration fiscale

La société CLAMINVEST, société mère, fait partie du groupe intégré fiscalement constitué avec ses filiales, SAS MIRAGE, SAS RIVALDI EXPANSION depuis le 01/01/17.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement pris en matière de retraite

Hors dirigeants, le personnel de CLAMINVEST a moins de 5 ans d'ancienneté.

Compte tenu du caractère non significatif de l'engagement de retraite, il n'a pas été calculé et provisionné.

